

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **OUI**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Sigle du programme: **intp2m** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	5
- Programme détaillé	6
- Programme par matière	6
- Prérequis entre cours	13
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	13
Informations diverses	14
- Conditions d'admission	14
- Enseignements supplémentaires	18
- Pédagogie	19
- Evaluation au cours de la formation	19
- Mobilité et internationalisation	19
- Formations ultérieures accessibles	20
- Gestion et contacts	20

INTP2M - Introduction

INTRODUCTION

Votre profil

- Vous êtes curieux de nature et possédez une excellente culture générale.
- Vous êtes doté d'une réelle facilité d'expression en français et d'une grande vivacité d'esprit.
- Vous maîtrisez au moins deux langues étrangères.
- Vous êtes bon communicateur, vous voulez servir de relais entre les personnes et les cultures.
- Vous aimez être au cœur de l'événement, en contact avec des sujets variés, et continuer d'apprendre.

Votre futur job

L'interprète de conférence assure la restitution orale d'un discours prononcé dans une autre langue. Il travaille selon deux techniques.

- **L'interprétation simultanée** : installé dans une cabine, l'interprète transmet le message à mesure que l'orateur parle. Le public dans la salle reçoit le message grâce à des écouteurs. Ce type d'interprétation est généralement pratiqué dans des conférences multilingues.
- **L'interprétation consécutive** : l'interprète restitue le message aux participants, après l'intervention de l'orateur, en s'appuyant sur des notes prises selon une technique personnelle. Ce type d'interprétation est préféré dans des contextes où l'on utilise deux ou trois langues de travail.

Les interprètes travaillent comme fonctionnaires auprès de grandes organisations internationales ou comme indépendants (ou free lance), sur le marché libre, avec une variété de clients.

Les interprètes ont également des opportunités de carrière dans la traduction, la révision, l'édition, le journalisme, la diplomatie, la communication multilingue en entreprise, etc.

Votre programme

- Une équipe d'enseignants composée presque exclusivement d'interprètes professionnels faisant le lien direct entre enseignement et marché du travail.
- Un encadrement personnalisé et un travail par petits groupes d'étudiants.
- Une collaboration pédagogique avec les grandes institutions internationales (OTAN, UE, Conseil de l'Europe...).
- Un examen final devant un jury professionnel comprenant des représentants d'organisations internationales.
- L'interprétation consécutive « retour » : du français vers la langue étrangère.
- Le développement d'un profil d'expert allié à 'une polyvalence, une rigueur et une capacité de travail très appréciées sur le marché de l'emploi.

Votre parcours

Le programme est constitué par :

- 75 crédits de tronc commun (y compris 15 crédits pour le mémoire et 12 crédits pour le stage).
- 30 crédits de finalité spécialisée en interprétation de conférence.
- 15 crédits de cours au choix

Les combinaisons linguistiques possibles :

- anglais + allemand
- anglais + néerlandais
- anglais + espagnol
- anglais + russe
- anglais + turc
- allemand + néerlandais
- allemand + russe
- biactif français <> langue des signes de Belgique francophone (LSFB)

Le test d'aptitude

Un test d'aptitude est organisé après quelques semaines de cours en première année de Master pour aider les étudiants à évaluer leurs aptitudes en interprétation. S'ils reçoivent un avis défavorable, ils ont la possibilité de se réorienter vers le Master en traduction.

Les stages

Les stages permettent aux étudiants de pratiquer à «micro fermé» dans les organisations internationales telles que l'OTAN, l'UE, le Conseil de l'Europe ou l'ONU. Les stagiaires apportent aussi leur concours actif à des événements organisés par des ONG ou des associations qui n'ont pas les moyens de faire appel à des interprètes professionnels. Ces stages s'effectuent sous la supervision de professeurs-interprètes et font l'objet d'une sélection et d'une évaluation attentives.

L'examen final

Préparés aux concours des grandes organisations, les candidats présentent un examen final devant un jury professionnel d'interprètes extérieurs et de représentants d'organisations internationales.

INTP2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de sa formation, le diplômé en interprétation maîtrise un large et solide socle de connaissances, de savoir-faire et de compétences qu'il est capable de mobiliser pour assumer une situation d'interprétation dans toute sa complexité et ainsi transmettre dans sa langue maternelle, le français, avec aisance et dans toutes ses nuances, le message formulé par l'orateur en langue étrangère.

Ainsi, au terme de sa formation, le diplômé :

- a développé une maîtrise fine des langues de travail dans la pratique de l'interprétation ;
- maîtrise les différentes techniques d'interprétation (consécutive et simultanée) et est capable de les mobiliser pour transmettre le message dans une autre langue que celle de l'original en respectant les intentions et le registre de l'orateur ;
- a intégré un socle de connaissances thématiques (disciplinaires) et culturelles qu'il est capable de mobiliser et de compléter de manière autonome pour assurer une mission d'interprétation ;
- maîtrise à un haut niveau d'expertise la communication orale dans toutes ses dimensions, et en particulier l'aisance, le registre, la précision ;
- est capable de mettre en OEuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse pour approcher une problématique d'interprétation et ainsi enrichir la qualité de ses prestations ;
- est capable de dialoguer et de collaborer de manière respectueuse et constructive avec divers interlocuteurs et avec ses collègues ;
- a consolidé ses acquis techniques et déontologiques à travers une première expérience professionnelle.

En outre, le diplômé aura développé de grandes capacités d'adaptation et de flexibilité lui permettant de faire face à une multitude de situations professionnelles. Il fera preuve, à tout moment, de tact et de maîtrise de soi et respectera les règles déontologiques de la profession. Il aura intégré une logique de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel faisant preuve d'un haut niveau d'expertise et de polyvalence et d'évoluer positivement dans son cadre de travail. En outre, il sera soucieux de développer et de promouvoir son identité professionnelle et de se positionner sur le marché du travail.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Démontrer une maîtrise fine des langues de travail dans la pratique de l'interprétation.

1.1. Manier parfaitement la langue A (langue maternelle ou de culture vers laquelle on interprète : utiliser la langue à un très haut niveau de précision (C2+), afin de transmettre toutes les subtilités de sens ;

1.2. Comprendre en profondeur, dans toutes leurs nuances, deux langues C (langues étrangères à partir desquelles on interprète) : atteindre un niveau d'authenticité équivalent à celui d'un locuteur natif dans la compréhension orale et écrite (niveau C2) permettant d'appréhender des sujets et des raisonnements thématiques complexes ;

1.3. Maîtriser les langues de spécialité, jargons de différentes disciplines (droit, économie, sciences et techniques, relations internationales et questions européennes) dans la compréhension des langues C (niveau C2) et les manier parfaitement dans la langue A (niveau C2+) ;

1.4. Transmettre dans la langue A le message original exprimé en langues C, en situation d'interprétation consécutive et simultanée :

- en démontrant une maîtrise parfaite de la langue d'expression afin de rendre le message avec aisance ;
- en captant l'essence du discours, se l'appropriant pour restituer le message de façon cohérente, structurée, précise, en rendant toutes les nuances de sens ;
- en rendant compte du cheminement de la pensée de l'auteur ;
- en adaptant la présentation (forme) au public visé dans le respect des intentions poursuivies par l'auteur, selon le registre de communication pertinent ;
- et selon les conventions de communication spécifiques au contexte ;

1.4. Transmettre dans la langue A le message original exprimé en langues C, en situation d'interprétation consécutive et simultanée :

- en démontrant une maîtrise parfaite de la langue d'expression afin de rendre le message avec aisance ;
- en captant l'essence du discours, se l'appropriant pour restituer le message de façon cohérente, structurée, précise, en rendant toutes les nuances de sens ;
- en rendant compte du cheminement de la pensée de l'auteur ;
- en adaptant la présentation (forme) au public visé dans le respect des intentions poursuivies par l'auteur, selon le registre de communication pertinent ;
- et selon les conventions de communication spécifiques au contexte ;

1.5. Actualiser ses connaissances linguistiques.

2. Démontrer une maîtrise approfondie des connaissances théoriques et des savoir-faire spécifiques à l'interprétation de conférence (consécutive et simultanée) et une capacité à les mobiliser de manière pertinente et critique dans le contexte de l'interprétation de conférence.

2.1. Maîtriser et mobiliser les méthodes d'analyse, les outils de compréhension et faire preuve d'un esprit de synthèse afin de distinguer l'essentiel de l'accessoire dans le discours, en veillant au respect des nuances ;

2.2. Développer une prise de recul qui permette l'analyse en profondeur du discours ;

2.3. Intégrer les techniques de transposition théoriquement fondées et les mobiliser dans leur pratique jusqu'à l'automatisation de ces dernières ;

2.4. Intégrer de manière autonome les savoirs et savoir-faire nouveaux, et les mobiliser avec rigueur et efficacité dans sa pratique professionnelle ;

2.5. Identifier et porter un regard critique sur de nouveaux savoirs théoriques du domaine (issus de la recherche) susceptibles d'éclairer et de faire évoluer sa pratique professionnelle ;

2.6. Utiliser avec efficacité les outils et les techniques de recherche documentaire et terminologique ;

- 2.7. S'adapter aux évolutions des nouvelles technologies et les intégrer dans sa pratique.
3. Faire preuve de l'appropriation des connaissances interculturelles nécessaires à la compréhension, à l'analyse et à la contextualisation des discours à interpréter et les intégrer dans la pratique pour aboutir à une interprétation fidèle du discours source dans tous ses aspects.
- 3.1. Faire preuve d'une solide culture générale et entretenir un esprit de curiosité pour étendre constamment celle-ci ;
- 3.2. Faire preuve d'une connaissance approfondie de la/des cultures propres à chacune des langues de travail dans leurs dimensions historique, géopolitique, économique, juridique, sociale et artistique ;
- 3.3. Détecter les composantes socio-culturelles sous-jacentes à un discours et les transposer de la manière la plus appropriée à travers l'opération d'interprétation ;
- 3.4. Analyser les présupposés, l'implicite, les allusions, les stéréotypes, l'intertextualité d'un discours pour aboutir à une interprétation fidèle du discours source dans tous ses aspects.
4. Identifier les connaissances thématiques (disciplinaires) nécessaires, le cas échéant les compléter de manière autonome, et les mobiliser avec pertinence pour assurer une mission d'interprétation à un haut niveau de qualité.
- 4.1. Maîtriser un socle de connaissances dans divers domaines disciplinaires, les sociolectes et la terminologie propres en langues A et C ;
- 4.2. Identifier ses besoins en information et documentation en fonction de la mission d'interprétation à assurer ;
- 4.3. Développer des stratégies de recherche documentaire et terminologique en sélectionnant et utilisant efficacement les outils et moteurs de recherche pertinents ;
- 4.4. Faire preuve d'esprit critique et de rigueur dans l'évaluation des sources ;
- 4.5. S'approprier les nouvelles connaissances nécessaires et les mobiliser pour assurer la mission d'interprétation ;
- 4.6. Se créer un réseau d'informateurs experts et y recourir avec pertinence ;
- 4.7. Concevoir un archivage efficace de ses propres documents et se constituer ainsi une base de données facilement exploitable.
5. Concevoir et réaliser un travail de recherche appliquée mettant en Œuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse dans le domaine de l'interprétation, de l'interprétologie, de la traduction ou de la terminologie.
- 5.1. Situer et définir la problématique du mémoire dans le domaine de l'interprétation, de l'interprétologie, de la traduction ou de la terminologie, en veillant à préciser le contexte et à expliciter la(les) question(s) de recherche appliquée qu'elle soulève ;
- 5.2. Produire une revue de la littérature scientifique se rapportant à la problématique en questionnant de manière critique la validité et la pertinence des sources et des connaissances disponibles ;
- 5.3. Sélectionner de manière critique les concepts, modèles et outils, théoriquement et empiriquement validés, pertinents en regard de la problématique ;
- 5.4. Mobiliser les concepts, modèles et outils identifiés, les adapter le cas échéant, ou en concevoir de nouveaux, pour mener à bien une réflexion sur la problématique définie ;
- 5.5. Confronter les concepts et modèles théoriques mobilisés à leur mise en application dans la pratique de l'interprétation ou de la traduction et porter ainsi un regard critique sur les choix d'interprétation ou de traduction ;
- 5.6. Faire preuve d'un esprit de synthèse et formuler des conclusions scientifiques ;
- 5.7. Faire preuve d'un esprit appliqué et construire des savoirs, outils et/ou pistes d'action utiles à la pratique professionnelle du traducteur ou de l'interprète ;
- 5.8. Intégrer, tout au long de la démarche de réflexion, les dimensions culturelles et interculturelles en lien avec la problématique étudiée ;
- 5.9. Faire preuve de la rigueur et de la qualité spécifiques requises en interprétation tant dans la formulation que dans la présentation ;
- 5.10. Identifier de manière critique les enjeux liés aux évolutions récentes de la recherche touchant les différents domaines de l'interprétation.
6. Communiquer de manière professionnelle, en mobilisant ses compétences d'expert en langues et en s'adaptant au contexte et au public visé, y compris en situation de communication nouvelle et inédite ; interagir et collaborer de manière respectueuse et constructive avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée en mobilisant des compétences verbales et non verbales.
- 6.1. Communiquer, dans les langues A et C, de façon correcte, structurée, neutre, argumentée selon les conventions de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa communication (contenu et forme) au public visé et aux intentions poursuivies ;
- 6.2. Communiquer de manière à établir un climat de confiance avec les auditeurs, en adoptant le ton et l'attitude appropriés ;
- 6.3. S'adapter aux besoins des « consommateurs », en développant le sens de l'empathie, sans trahir le discours original et son contexte ;
- 6.4. Faire preuve de flexibilité et de vivacité d'esprit pour s'adapter à des situations de communication nouvelles et immédiates ;
- 6.5. Dialoguer et interagir de manière respectueuse et constructive avec des interlocuteurs variés (tant d'un point de vue culturel, que par leur fonction, leurs champs d'action et leur domaine disciplinaire d'expertise) :
- en mobilisant la communication verbale et non verbale ;
 - en faisant preuve de capacité d'écoute, d'ouverture d'esprit, d'empathie et d'assertivité ;
- 6.6. S'intégrer et collaborer efficacement au sein d'une équipe (dans des situations d'apprentissage et d'intégration professionnelle multiculturelles) ;
- 6.7. Interagir et collaborer de manière constructive et harmonieuse avec ses collègues en cabine d'interprétation afin d'assurer une prestation de qualité.
7. Agir en tant qu'universitaire, en acteur critique et responsable, en ayant intégré une logique de développement continu.
- 7.1. S'engager dans une pratique professionnelle en suivant une approche fondée scientifiquement (d'un point de vue théorique et méthodologique) et caractérisée par une prise de distance critique ;
- 7.2. S'engager, décider et agir de manière autonome et responsable dans le respect du contexte de travail et d'autrui ;
- 7.3. Porter un regard critique sur ses connaissances, ses compétences (linguistiques et autres) ainsi que sur sa pratique ;
- 7.4. Mettre en Œuvre, de manière autonome, les moyens et opportunités pour améliorer ses compétences dans une logique de développement continu indispensable pour évoluer positivement dans son environnement social et professionnel.
8. Agir en tant qu'interprète faisant preuve de professionnalisme dans le respect des principes de déontologie et des normes de qualité propres à sa profession, développer son identité professionnelle et la positionner sur le marché du travail.

- 8.1. Gérer avec professionnalisme les différentes étapes allant de la commande de la mission d'interprétation jusqu'à la prestation d'interprétation et n'accepter que les contrats que l'on est capable d'honorer ;
- 8.2. Connaître, respecter et appliquer les cadres légaux et les principes de déontologie qui régissent la profession d'interprète (notamment la discrétion, la confidentialité et le secret professionnel) en tenant compte de la spécificité de son champ d'intervention ;
- 8.3. Connaître et appliquer, dans ses prestations, les normes de qualité reconnues dans la profession, et ne pas accepter de mission d'interprétation si celle-ci risque de se dérouler dans des conditions matérielles ne permettant pas un travail de qualité ;
- 8.4. Se tenir informé des évolutions de la profession et de l'évolution des normes de qualité ;
- 8.5. Se positionner par rapport à sa profession d'interprète et son expertise, en définir les contours et les spécificités, développer et promouvoir son identité professionnelle et se positionner sur le marché du travail ;
- 8.6. Faire preuve de concentration, de persévérance, de tact et de maîtrise de soi, en particulier dans les situations de stress.

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document « À travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ? ».

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCLouvain [en cliquant ICI](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme est constitué par :

- 75 crédits de tronc commun (y compris 15 crédits pour le mémoire et 12 crédits pour le stage).
- une finalité (30 crédits)
- des cours au choix (15 crédits)

Pour un programme-type, ce master totalisera, quels que soient la finalité, les options et/ou les cours au choix sélectionnés un minimum de 120 crédits répartis sur deux blocs annuels correspondant à 60 crédits chacun.

[> Tronc commun](#) [prog-2019-intp2m-lintp200t.html]

[> Finalité spécialisée : interprétation de conférence](#) [prog-2019-intp2m-lintp201s]

Options et/ou cours au choix

[> Option en cultures et éthique du numérique](#) [prog-2019-intp2m-lfial800o.html]

[> Cours au choix](#) [prog-2019-intp2m-lintp805o.html]

INTP2M Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun [75.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Formation générale (39 crédits)

○ LINTP2800	Mémoire ■			15 Crédits	1 + 2q	x
○ LINTP2001	Déontologie de l'interprétation de conférence	Françoise Celis	15h	3 Crédits	1q	x
○ LINTP2000	Fondements de l'interprétation	Françoise Celis José De Groef Anne De Smet (coord.)	15h+15h	5 Crédits	1q	x

⊗ Pour les étudiants en langue des signes (16 crédits)

○ LINTP2902	Stage Langues des signes	José De Groef (coord.)	240h	16 Crédits	2q	x
-------------	--------------------------	------------------------	------	------------	----	---

⊗ Pour les autres étudiants (16 crédits)

○ LINTP2900	Stage ■	José De Groef (coord.)	120h	12 Crédits	2q	x
○ LLSTI2100	Outils de traduction et documentation	Geneviève Maubille	30h+45h	4 Crédits	1q	x

o Un ou deux cours en fonction des langues étudiées (8 crédits)

⊗ LLSTI2110	Angewandte Sprache und Kultur für ÜbersetzerInnen und DolmetscherInnen - Deutsch	Dany Etienne (coord.) Françoise Gallez	30h+30h	4 Crédits	1q	x
⊗ LLSTI2120	Language, Culture, Translation and Interpreting - English	William Hayes	30h+30h	4 Crédits	1q	x
⊗ LLSTI2130	Taal en cultuur voor vertalers en tolken - Nederlands	Jean-Pierre Colson (coord.) Audrey Fromont Marlène Vrancx	30h+30h	4 Crédits	2q	x
⊗ LLSTI2140	Lengua y cultura aplicadas a la Traducción e Interpretación- Español	Carlos Munoz Mendoza	30h+30h	4 Crédits	2q	x
⊗ LLSTI2160	Langue et culture appliquées à la traduction et à l'interprétation (EN RUSSE)	Marina Riapolova	30h+30h	4 Crédits	2q	x
⊗ LLSTI2170	Yazili ve Sözlü Çeviriye Yönelik Uygulamalı Dil ve Kültür	Seher Gökçe	30h+30h	4 Crédits	2q	x
⊗ LLSTI2180	Langue et culture appliquées à la traduction et à l'interprétation - Langue des signes	Thierry Haesenne (coord.) Irène Strasly	30h+30h	8 Crédits	2q	x

o Un ou deux cours en fonction des langues étudiées (6 crédits)

⊗ LINTP2210	Traduction à vue allemand > français	Patricia Kerres	0h+30h	3 Crédits	1q	x	
⊗ LINTP2220	Traduction à vue anglais > français	Nathalie Caron	0h+30h	3 Crédits	1q	x	
⊗ LINTP2230	Traduction à vue néerlandais > français	Christian Marcipont	0h+30h	3 Crédits	1q	x	
⊗ LINTP2240	Traduction à vue espagnol > français	Anne De Smet	0h+30h	3 Crédits	1q	x	
⊗ LINTP2260	Traduction à vue russe > français	Cécile Frogneux	0h+30h	3 Crédits	1q	x	
⊗ LINTP2270	Traduction à vue turc > français	Pierre Vanrie	0h+30h	3 Crédits	1q	x	
⊗ LINTP2290	Traduction à vue français > LSFB	Thierry Haesenne	0h+30h	6 Crédits	1q	x	

o Un ou deux cours en fonction des langues étudiées (8 crédits)

⊗ LINTP2310	Techniques d'interprétation consécutive allemand > français	Dirk Bärenwald Patricia Kerres (coord.)	15h+30h	4 Crédits	1q	x	
⊗ LINTP2320	Techniques d'interprétation consécutive anglais > français	Tania Biondi (coord.)	15h+30h	4 Crédits	1q	x	
⊗ LINTP2330	Techniques d'interprétation consécutive néerlandais > français	Jean-Pierre Colson (coord.) Johan Van Clevén	15h+30h	4 Crédits	1q	x	
⊗ LINTP2340	Techniques d'interprétation consécutive espagnol > français	José De Groef Anne De Smet (coord.)	15h+30h	4 Crédits	1q	x	
⊗ LINTP2360	Techniques d'interprétation consécutive russe > français	Cécile Frogneux (coord.) Maria Maçarskaia	15h+30h	4 Crédits	1q	x	
⊗ LINTP2370	Techniques d'interprétation consécutive turc > français	Pierre Vanrie	15h+30h	4 Crédits	1q	x	
⊗ LINTP2391	Techniques d'interprétation consécutive français > LSFB	Thierry Haesenne (coord.)	15h+15h	8 Crédits	1q	x	

o Un ou deux cours en fonction des langues étudiées (8 crédits)

⊗ LINTP2410	Pratique de l'interprétation consécutive allemand > français	Dirk Bärenwald Patricia Kerres (coord.)	0h+45h	4 Crédits	2q	x	
⊗ LINTP2420	Pratique de l'interprétation consécutive anglais > français	Tania Biondi (coord.)	0h+45h	4 Crédits	2q	x	
⊗ LINTP2430	Pratique de l'interprétation consécutive néerlandais > français	Jean-Pierre Colson (coord.) Johan Van Clevén	0h+45h	4 Crédits	2q	x	
⊗ LINTP2440	Pratique de l'interprétation consécutive espagnol > français	José De Groef (coord.) Anne De Smet	0h+45h	4 Crédits	2q	x	
⊗ LINTP2460	Pratique de l'interprétation consécutive russe > français	Maria Maçarskaia (coord.) Marina Riapolova	0h+45h	4 Crédits	2q	x	
⊗ LINTP2470	Pratique de l'interprétation consécutive turc > français	Pierre Vanrie	0h+45h	4 Crédits	2q	x	
⊗ LINTP2491	Pratique de l'interprétation consécutive français > LSFB	Thierry Haesenne (coord.)	0h+30h	8 Crédits	2q	x	

o Un cours à choisir parmi : (3 crédits)

⊗ LINTP2501	Introduction à l'interprétation consécutive retour : français > allemand	Dirk Bärenwald	15h+15h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LINTP2502	Introduction à l'interprétation consécutive retour : français > anglais	William Hayes	15h+15h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LINTP2503	Introduction à l'interprétation consécutive retour : français > néerlandais	Audrey Fromont	15h+15h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LINTP2504	Introduction à l'interprétation consécutive retour : français > espagnol	Anne De Smet (coord.)	15h+15h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LINTP2505	Introduction à l'International Sign (réservée aux étudiants LSFB)	Thierry Haesenne	15h	3 Crédits	2q	x	

Bloc
annuel

1 2

o **Un cours à choisir parmi : (3 crédits)**

⊗ LINTP2511	Pratique de l'interprétation consécutive retour : français > allemand 🟡	Dirk Bärenwald	0h+30h	3 Crédits	1q	x
⊗ LINTP2512	Pratique de l'interprétation consécutive retour : français > anglais 🟡	Cécile Frogneux (coord.)	0h+30h	3 Crédits	1q	x
⊗ LINTP2513	Pratique de l'interprétation consécutive retour : français > néerlandais 🟡	Audrey Fromont Johan Van Cleven (coord.)	0h+30h	3 Crédits	1q	x
⊗ LINTP2514	Pratique de l'interprétation consécutive retour : français > espagnol 🟡	Carlos Munoz Mendoza	0h+30h	3 Crédits	1q	x
⊗ LINTP2515	Techniques de l'International Sign (réservée aux étudiants LSFB)	Thierry Haesenne	0h+30h	3 Crédits	1q	x

Finalité spécialisée : interprétation de conférence [30.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

🟡 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o **Contenu:**o **Deux cours en fonction des langues étudiées (8 crédits)**

⊗ LINTP2601	Introduction à l'interprétation simultanée allemand > français	Patricia Kerres (coord.)	15h+30h	4 Crédits	2q	x
⊗ LINTP2602	Introduction à l'interprétation simultanée anglais > français	Tania Biondi (coord.)	15h+30h	4 Crédits	2q	x
⊗ LINTP2603	Introduction à l'interprétation simultanée néerlandais > français	Johan Van Cleven (coord.)	15h+30h	4 Crédits	2q	x
⊗ LINTP2604	Introduction à l'interprétation simultanée espagnol > français	José De Groef (coord.) Anne De Smet	15h+30h	4 Crédits	2q	x
⊗ LINTP2606	Introduction à l'interprétation simultanée russe > français	Cécile Frogneux (coord.) Marina Riapolova	15h+30h	4 Crédits	2q	x
⊗ LINTP2607	Introduction à l'interprétation simultanée turc > français		15h+30h	4 Crédits	2q	x
⊗ LINTP2608	Introduction à l'interprétation simultanée LSFB > français	Alain Bacci	15h+30h	4 Crédits	2q	x
⊗ LINTP2609	Introduction à l'interprétation simultanée français > LSFB	Thierry Haesenne (coord.)	15h+30h	4 Crédits	2q	x

o **Deux cours en fonction des langues étudiées (10 crédits)**

⊗ LINTP2611	Techniques d'interprétation de conférence (consécutive et simultanée) allemand > français 🟡	Dirk Bärenwald	0h+90h	5 Crédits	1q	x
⊗ LINTP2612	Techniques d'interprétation de conférence (consécutive et simultanée) anglais > français 🟡	Tania Biondi Françoise Celis (coord.)	0h+90h	5 Crédits	1q	x
⊗ LINTP2613	Techniques d'interprétation de conférence (consécutive et simultanée) néerlandais > français 🟡	Johan Van Cleven (coord.)	0h+90h	5 Crédits	1q	x
⊗ LINTP2614	Techniques d'interprétation de conférence (consécutive et simultanée) espagnol > français 🟡	José De Groef Anne De Smet (coord.)	0h+90h	5 Crédits	1q	x
⊗ LINTP2616	Techniques d'interprétation de conférence (consécutive et simultanée) russe > français 🟡	Marina Riapolova (coord.)	0h+90h	5 Crédits	1q	x
⊗ LINTP2617	Techniques d'interprétation de conférence (consécutive et simultanée) turc > français 🟡		0h+90h	5 Crédits	1q	x

						Bloc annuel	
						1	2
⌘ LINTP2618	Techniques d'interprétation de conférence LSFB > français	Thierry Haesenne (coord.)	0h+60h	5 Crédits	1q		x
⌘ LINTP2619	Techniques d'interprétation de conférence français > LSFB	Thierry Haesenne (coord.)	0h+60h	5 Crédits	1q		x

o Deux cours en fonction des langues étudiées (12 crédits)

⌘ LINTP2621	Pratiques de l'interprétation de conférence (consécutives, simultanée, simultanée avec texte) allemand > français	Dirk Bärenwald (coord.)	0h+120h	6 Crédits	2q		x
⌘ LINTP2622	Pratiques de l'interprétation de conférence (consécutives, simultanée, simultanée avec texte) anglais > français	Françoise Cellis (coord.)	0h+120h	6 Crédits	2q		x
⌘ LINTP2623	Pratiques de l'interprétation de conférence (consécutives, simultanée, simultanée avec texte) néerlandais > français	Johan Van Cleven	0h+120h	6 Crédits	2q		x
⌘ LINTP2624	Pratiques de l'interprétation de conférence (consécutives, simultanée, simultanée avec texte) espagnol > français	José De Groef Anne De Smet (coord.)	0h+120h	6 Crédits	2q		x
⌘ LINTP2626	Pratiques de l'interprétation de conférence (consécutives, simultanée, simultanée avec texte) russe > français	Cécile Frogneux (coord.) Marina Riapolova	0h+120h	6 Crédits	2q		x
⌘ LINTP2627	Pratiques de l'interprétation de conférence (consécutives, simultanée, simultanée avec texte) turc > français		0h+120h	6 Crédits	2q		x
⌘ LINTP2628	Pratiques de l'interprétation de conférence (simultanée) LSFB > français	Thierry Haesenne (coord.)	0h+45h	6 Crédits	2q		x
⌘ LINTP2629	Pratiques de l'interprétation de conférence (consécutives, simultanée, simultanée avec texte) français > LSFB	Thierry Haesenne (coord.)	0h+90h	6 Crédits	2q		x

Options et/ou cours au choix [15.0][> Option en cultures et éthique du numérique](#) [prog-2019-intp2m-lfial800o][> Cours au choix](#) [prog-2019-intp2m-lintp805o]**Option en cultures et éthique du numérique [15.0]**

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

● LFIAL2010	Chaire Altissia : Enjeux culturels et éthiques du numérique	Chris Tanasescu	22.5h	5 Crédits	1q	x	x
● LFIAL2020	Chaire Altissia : Pratiques du numérique en sciences humaines	Chris Tanasescu	22.5h +15h	5 Crédits	2q	x	x

o Un cours parmi : (5 crédits)

⊗ LFIAL2630	Méthodologie du traitement informatique des données textuelles	Cédric Fairon	22.5h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LFIAL2640	Humanités numériques	Paul Bertrand	15h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LFIAL2650	Analyse et édition de documents et données numériques en sciences humaines et sociales	Chris Tanasescu	15h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LFIAL2660	Séminaire : pratique du numérique	Paul Bertrand Chris Tanasescu (supplée Paul Bertrand)	15h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LHIST2600	Pratiques numériques dans les métiers de l'histoire <i>Ce cours est accessible uniquement à l'étudiant en master en histoire ou ayant suivi la mineure en histoire</i>		30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LFILO2970	Seminar on (ethical aspects of) the relation between science and society in a digital world	Charles Pence	30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LCLIB2120	Bibliothéconomie et bibliométrie : collections, services, ressources et médiation	Frédéric Brodtkom	15h	5 Crédits	1q	⊙	x
⊗ LCLIB2130	Le livre numérique	Pierre Van Overbeke	15h	5 Crédits	1q	⊙	x
⊗ LFSA2202	Ethics and ICT	Axel Gosseries Olivier Pereira	30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LANTR2115	Séminaire d'Anthropologie du Numérique : technologie, jeux vidéos et mondes virtuels	Olivier Servais	15h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LCOMU2640	Littérature médiatique	Thibault Philippette	30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ MCOMU2209	Internet et société	Sandrine Roginsky	30h	5 Crédits	1q	x	x

Cours au choix [15.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

⊗ Questions internationales et européennes

⊗ LEUSL2041	Histoire de l'unification européenne (de l'entre-deux-guerres à l'Europe élargie)	Vincent Dujardin Anne-Sophie Gijs	30h	5 Crédits	1q	X	
-------------	---	--------------------------------------	-----	-----------	----	---	--

⊗ Deux cours à choisir parmi

⊗ LEUSL2011	Acteurs du système politique européen	Denis Duez	30h	5 Crédits	2q	X	X
⊗ LEUSL2104	L'Union économique et monétaire	Ivo Maes	30h	5 Crédits	2q	X	X
⊗ LEUSL2301	Politique étrangère, sécurité et défense européenne	Tanguy de Wilde d'Estmael	30h	5 Crédits	1q	X	X
⊗ LSPRI2330	Stratégie et sécurité internationale	Michel Liegeois Dorothee Vandamme (supplée Michel Liegeois)	30h	5 Crédits	1q	X	X
⊗ LEUSL2308	Chaire Baillet Latour : Le partenariat euro-russe: enjeux et processus	Laetitia Spetschinsky	30h	5 Crédits	2q	X	X
⊗ LEUSL2310	Chaire Baillet Latour - Séminaire : Conflits et coopérations entre l'Union européenne et la Russie dans l'espace post-soviétique		30h	5 Crédits	1q	△	X
⊗ LHIST2640	Histoire de l'Amérique latine		22.5h	5 Crédits	2q	△	X
⊗ LDVLP2631	Analyse socio-politique de l'Amérique latine	Isabel Yépez Del Castillo	30h	5 Crédits	2q	X	X

⊗ Interprétation et communication interculturelle

⊗ LTRAD2491	Traduction et communication interculturelle	Françoise Gallez	30h	5 Crédits	2q	X	X
⊗ LTRAD2861	Community interpreting russe de et vers le français	Marina Riapolova	0h+30h	5 Crédits	2q	X	X
⊗ LTRAD2871	Community interpreting turc de et vers français	Seher Gökçe (coord.) Pierre Vanrie	0h+30h	5 Crédits	2q	X	X
⊗ LTRAD2860	Traduction jurée à partir du russe	Maria Maçarskaia (supplée Christine Pasquier) Christine Pasquier	15h	5 Crédits	2q	X	X
⊗ LTRAD2870	Traduction jurée à partir du turc	Seher Gökçe	15h	5 Crédits	2q	X	X
⊗ LTRAD2960	Traduction du français vers le russe (EN RUSSE)	Maria Maçarskaia	30h	5 Crédits	1q	⊙	X
⊗ LTRAD2970	Fransızcadan Türkçeye çeviri	Seher Gökçe	30h	5 Crédits	1q	⊕	X

⊗ Traduction audiovisuelle

⊗ LTRAD2400	TAV : Fondements théoriques et aspects pratiques	Nathalie Caron	15h+15h	5 Crédits	1q	X	X
⊗ LTRAD2410	TAV : Techniques spécialisées	Anne-Marie Collins	15h+15h	5 Crédits	1q	X	X
⊗ LTRAD2430	Adaptation audiovisuelle à l'oral : audiodescription, voice over et commentaire	Anne-Marie Collins Patricia Kerres (coord.)	15h+15h	5 Crédits	1q	X	X
⊗ LTRAD2424	Adaptation audiovisuelle appliquée au doublage	Anne-Marie Collins Geneviève Maubille (coord.)	0h+15h	5 Crédits	1q	X	X

⊗ Recherche en interprétologie

⊗ LTRAD2307	Research seminar in translation studies : Corpus-based translation studies	Marie-Aude Lefer	15h	5 Crédits	2q	X	X
⊗ LTRAD2303	Phraseology and translation	Jean-Pierre Colson	30h	5 Crédits	1q	X	X

						Bloc annuel	
						1	2
⊗ LTRAD2320	Research seminar in English translation and interpreting studies	Paul Arblaster	15h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LTRAD2330	Onderzoekseminarie Nederlandse Vertaal- en tolkenwetenschap	Jean-Pierre Colson	15h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LTRAD2310	Deutsch - Forschungsseminar Traductologie und Interpretologie	Françoise Gallez	15h	5 Crédits	1q	x	x

⊗ Langues des signes

⊗ LINTP2881	Interprétation communautaire LSFB de et vers le français	Thierry Haesenne (coord.)	0h+30h	5 Crédits	1q	⊗	x	x
⊗ LLSTI2481	TAV et techniques d'interprétation à distance spécifiques à la LSFB	Thierry Haesenne (coord.)	0h+15h	10 Crédits	1q	⊕	x	x

⊗ Autres cours

15 crédits à choisir dans cette liste ou dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, en accord avec le jury restreint. L'étudiant s'assurera auprès du titulaire du ou des cours qu'il souhaite choisir qu'il est autorisé à le(s) suivre. L'étudiant n'est pas autorisé à choisir plus de 6 crédits de cours appartenant au tronc commun de son propre master. Aucun cours ne peut être choisi dans la fin. spécialisée du master en interprétation, ni dans la fin. didactique du master en traduction.

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document [prerequis-2019-intp2m.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "*A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCLouvain [en cliquant ICI](#).

INTP2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Tant *les conditions d'admission générales* que *spécifiques* à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- > [Conditions spécifiques d'admission](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- > [Adultes en reprise d'études](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions spécifiques d'admission

Conditions spécifiques d'admission

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Tout étudiant candidat au Master en interprétation doit apporter la preuve d'avoir atteint une **compétence communicative réceptive** (compréhension à l'audition et compréhension à la lecture) de **niveau C2** (utilisateur expérimenté), ainsi qu'une **compétence communicative productive** (expression orale et écrite) de **niveau B2** du Cadre européen commun de référence. Le français étant la langue A (langue maternelle ou de culture vers laquelle on interprète) de la formation, tout candidat doit pouvoir apporter la preuve d'une parfaite maîtrise de cette langue : **compétence communicative productive** (à l'écrit comme à l'oral) de **niveau C2** (niveau de langue maternelle et de culture).

En l'absence de cours de langues de niveau équivalent au niveau susmentionné dans son parcours d'études antérieur, l'étudiant devra réussir une [épreuve d'admission](#) portant sur les compétences communicatives réceptives dans les deux langues étrangères et sur les compétences productives en français. Ce test d'admission est organisé par la Commission de programme; deux sessions sont prévues : l'une en juin, l'autre en septembre, avant la rentrée académique. L'épreuve ne peut être présentée qu'une seule fois pour une même année académique. Pour plus de renseignements : secretariat-LSTI@uclouvain.be

Les équivalences entre cours sont soumises à l'approbation du jury restreint.

Remarque générale relative au choix des langues étudiées

Le passage en Master en interprétation implique

- la poursuite de l'étude des deux langues inscrites au programme de bachelier

OU

- la réussite de l'épreuve d'admission dans les deux langues étrangères que l'étudiant souhaite inscrire à son programme de master ainsi que du français.

Le test d'aptitude

Un test d'aptitude est organisé après quelques semaines de cours au début du Master en interprétation pour aider les étudiants à évaluer leurs aptitudes en interprétation. S'ils reçoivent un avis défavorable, ils peuvent, après accord de la Faculté, se réorienter vers le Master en traduction.

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques		Accès direct	Les deux langues étudiées sont les mêmes que celles étudiées dans le programme de bachelier. S'il a suivi une des mineures suivantes : Mineure en études allemandes , Mineure en études anglaises , Mineure en études néerlandaises , Mineure en études hispaniques , l'étudiant inscrit à son programme de master deux des trois

Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (espagnol)	Accès direct	langues étudiées dans le programme de bachelier (selon les combinaisons de langues offertes).
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (hors espagnol)	Accès direct	<p>Les deux langues étudiées sont les mêmes que celles étudiées dans le programme de bachelier.</p> <p>S'il a suivi une des mineures suivantes : Mineure en études allemandes, Mineure en études anglaises, Mineure en études néerlandaises, l'étudiant inscrit à son programme de master deux des trois langues étudiées dans le programme de bachelier (selon les combinaisons de langues offertes).</p> <p>L'étudiant inscrit à son programme la langue germanique étudiée dans le programme de bachelier et la langue de sa mineure (selon les combinaisons de langues offertes).</p> <p>Dans certains cas, le Service des inscriptions de l'UCLouvain invitera les étudiants concernés, après avoir examiné leur demande d'inscription ou de réinscription en ligne, à solliciter auprès de la faculté / l'école une autorisation d'inscription.</p>
Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale (espagnol)	Accès direct	<p>L'étudiant inscrit à son programme l'anglais et l'espagnol.</p> <p>Dans certains cas, le Service des inscriptions de l'UCLouvain invitera les étudiants concernés, après avoir examiné leur demande d'inscription ou de réinscription en ligne, à solliciter auprès de la faculté / l'école une autorisation d'inscription.</p>

Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)

Bachelier en traduction et interprétation	Accès direct	Les deux langues étudiées dans le programme de master doivent être les mêmes que dans le programme de bachelier (selon les combinaisons de langues offertes).
---	--------------	---

Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique

Bachelor in de toegepaste taalkunde	Sur dossier: accès direct, moyennant compléments de formation, ou refusé	Les deux langues étudiées dans le programme de master doivent être les mêmes que dans le programme de bachelier (selon les combinaisons de langues offertes).
-------------------------------------	--	---

Bacheliers étrangers

Licence en Langues étrangères appliquées	Accès direct	Les deux langues étudiées dans le programme de master doivent être les mêmes que dans le programme de bachelier (selon les combinaisons de langues offertes).
--	--------------	---

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Diplômes	Accès	Remarques
BA - AESI orientation Langues germaniques - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Licencié en langues et littératures modernes (pour les langues concernées)		Accès direct	
Masters			
Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale (hors français)		Accès direct	
Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale (hors français)			
Master [60] en langues et lettres modernes, orientation germaniques			
Master [120] en langues et lettres modernes, orientation germaniques			

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient de vous adresser à la faculté qui organise ce programme (voir procédure d'admission et d'inscription ci-dessous)

Adultes en reprise d'études

> Consultez le site [Valorisation des acquis de l'expérience](#)

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Les adultes avec une expérience professionnelle pourront s'inscrire au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour toute information sur cette possibilité d'accès à ce programme : [Fiorella Flamini](#)

Accès sur dossier

Pour rappel tout master (à l'exception des masters de spécialisation) peut également être accessible sur dossier.

Information complémentaire pour les étudiants internationaux (hors UE) pour l'année académique 2020-2021 :

les étudiants titulaires d'un grade académique de 1er et/ou 2e cycle délivré par une université hors Europe ont la possibilité d'introduire un dossier d'admission, à condition d'avoir obtenu au moins 55% (ou 11/20) de moyenne générale pour l'ensemble des années universitaires réussies dans l'université d'origine.

Les dossiers ne remplissant pas cette condition de moyenne minimale requise seront écartés d'office.

Il peut toutefois y être dérogé moyennant une expérience professionnelle significative dûment attestée (voir [Valorisation des acquis de l'expérience](#)).

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission sont à adresser à Mme Fiorella Flamini, conseillère aux études de la Faculté de philosophie, arts et lettres (conseiller.etudes-fial@uclouvain.be - tél. : +32 (0)10 47 48 57).

Procédures d'admission et d'inscription

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions (SIC), selon la procédure décrite à l'adresse : <https://uclouvain.be/inscription>.

Si une autorisation ou dérogation facultaire est demandée par le Service des inscriptions (par exemple pour les diplômés des Hautes Écoles), la demande d'autorisation doit être introduite en Faculté de philosophie, arts et lettres, selon la procédure décrite à la page <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/admission-et-inscription.html>.

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, il doit ajouter à son programme de master des enseignements supplémentaires.

Ce module complémentaire est destiné aux étudiants ayant une **AESI en langues germaniques**. Pour les étudiants ayant une autre formation, d'autres enseignements complémentaires pourraient être déterminés en fonction de leur parcours antérieur.

L'étudiant-e suit à l'université Saint-Louis - Bruxelles (USL-B) les unités d'enseignement correspondant aux crédits ajoutés à son programme de master en interprétation dans le cadre de la passerelle. Ces unités d'enseignement sont dispensées sur le site de la Faculté de traduction et d'interprétation Marie Haps (TIMH), rue d'Arlon à 1050 Bruxelles.

Elles font parties de la liste suivante, chaque étudiant-e recevant un programme individuel en fonction de son parcours antérieur. Le programme type de la passerelle est composé de 60 crédits, en particulier des cours de traduction dans les deux langues choisies par l'étudiant-e.

L'USL-B s'engage à mettre tout en œuvre pour que l'étudiant puisse participer à toutes les activités d'apprentissage du programme-type, sans toutefois pouvoir garantir la compatibilité des horaires de ces activités d'apprentissage.

Les modalités de participation et d'évaluation des activités d'apprentissage visées sont définies par l'USL-B.

Le règlement général des études et des examens de l'UCLouvain est d'application. Le jury de master est en charge des délibérations.

Lorsqu'il-elle est présent-e sur le site de l'USL-B afin d'assister aux cours organisés, l'étudiant-e de l'UCLouvain est tenu-e d'avoir un comportement qui ne s'oppose pas aux exigences du bon déroulement de la vie universitaire et, en particulier, à l'exigence du respect des personnes - qu'il s'agisse des membres du personnel de l'Université ou des autres étudiant-es - et des biens. En cas de manquement fautif à ces exigences, l'étudiant-e concerné-e s'expose aux sanctions disciplinaires prévues par la règlement de discipline relatif aux étudiant-es en vigueur à l'UCLouvain.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

⊗ LMHFR1121	Linguistique générale et comparée (USL-B)		45h	5 Crédits	
⊗ LMHFR1131	Pratique de l'écrit 1 (USL-B)		37.5h	5 Crédits	
⊗ LMHFR1231	Pratique de la communication orale et écrite (USL-B)		75h	5 Crédits	
⊗ LMHCC1111	Initiation à la culture des pays de langue C et C' (USL-B)		45h	5 Crédits	
⊗ LMHCG1141	Droit (USL-B)		60h	5 Crédits	
⊗ LMHCG1241	Histoire des relations internationales (USL-B)		45h	5 Crédits	
⊗ LMHCG1251	Économie (USL-B)		60h	5 Crédits	
⊗ LMHCG1311	Théorie de la traduction (USL-B)		45h	5 Crédits	
⊗ LMHAN1231	Anglais : traduction vers A (USL-B)		60h	5 Crédits	
⊗ LMHAN1351	Anglais : traduction et interprétation (USL-B)		60h	5 Crédits	
⊗ LMHAL1231	Allemand : traduction vers A (USL-B)		60h	5 Crédits	
⊗ LMHAL1351	Allemand : traduction et interprétation (USL-B)		60h	5 Crédits	
⊗ LMHNE1231	Néerlandais : traduction vers A (USL-B)		60h	5 Crédits	
⊗ LMHNE1351	Néerlandais : traduction et interprétation (USL-B)		60h	5 Crédits	

PÉDAGOGIE

Points forts de l'approche pédagogique

• De nombreux dispositifs d'apprentissage ancrés dans la future vie professionnelle du diplômé interprète

La pédagogie utilisée dans le programme de master en interprétation a été réfléchi en ayant en perspective la future vie professionnelle du diplômé : mélange équilibré entre apports théoriques et situations pratiques, apprentissage actif au centre des préoccupations, place importante réservée au développement de compétences professionnelles.

La pédagogie adoptée met en avant des activités d'apprentissage orientées vers les attendus et les exigences de la profession, allant jusqu'à placer les étudiants en situation professionnelle, en particulier :

- des cours (en dernière année de master) donnés par des interprètes professionnels qui se basent sur leur pratique quotidienne dans leur enseignement ;
- des cours-séminaires en petits groupes permettant une réelle interaction avec l'enseignant ;
- la collaboration avec de grandes institutions internationales (UE, EUROCONTROL, OTAN, Conseil de l'Europe, etc.) : visites de leur service d'interprétation et stages en cabine muette ;
- des modules d'« Assistance pédagogique » thématiques dispensés, plusieurs fois par an, aux étudiants et enseignants par des interprètes professionnels de la Commission européenne (SCIC) ;
- des simulations de conférences multilingues reproduisant des conditions de travail réelles ;
- des stages à micro ouvert en milieu professionnel pour diverses organisations (ASBL) lors de conférences, événements ponctuels ; ces stages sont sélectionnés avec rigueur dans le respect des bonnes pratiques de la profession et sont encadrés par des enseignants.

Ainsi, de nombreuses unités d'enseignement et activités du programme permettent à l'étudiant d'acquérir les savoirs et de développer les compétences nécessaires pour l'exercice du métier d'interprète.

Le travail de fin d'études offre la possibilité à l'étudiant de développer et d'intégrer une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse qui fera du diplômé un interprète universitaire capable de consolider et enrichir sa pratique professionnelle par des apports théoriques et une approche réflexive.

Les étudiants bénéficient des moyens informatiques les plus modernes ainsi que de salles avec cabines d'interprétation simultanée. Ces dernières sont, en outre, à la disposition des étudiants en-dehors des heures de cours afin qu'ils puissent s'y entraîner entre eux.

• Une variété de stratégies d'enseignement et de dispositifs d'apprentissage

L'étudiant sera confronté à des dispositifs pédagogiques variés en cohérence avec les différentes compétences à développer : cours magistraux, séances d'exercices, travaux individuels, séminaires, simulations de situations professionnelles, stages.

Cette variété de situations aide l'étudiant à construire son savoir et à développer ses compétences de manière itérative et progressive, tout en développant son autonomie, son sens de l'organisation, sa maîtrise du temps, ses capacités de communication dans différents modes ...

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

Les modalités d'évaluation varient en fonction des unités d'enseignements et des acquis d'apprentissage visés : examens écrits ou oraux, rapports écrits (avec ou sans présentation orale)... En outre, les dispositifs spécifiques suivants sont mis en œuvre :

- Test d'aptitude après quelques semaines de cours en master 1. Il a pour but de donner aux étudiants ayant choisi le master en interprétation une évaluation de leurs aptitudes à mener à bien ces études. Il s'agit d'un test d'orientation obligatoire mais indicatif, n'ayant pas valeur d'examen. Les étudiants qui reçoivent un avis défavorable ont la possibilité de se réorienter vers le master en traduction.
- Pour chacun des stages réalisés, l'évaluation se base sur trois rapports : celui de l'organisme d'accueil, celui du l'enseignant accompagnant les étudiants et celui réalisé par l'étudiant.
- Organisation en cours du master 2 de « jurys blancs » à but formatif, destinés à placer les étudiants dans les circonstances de l'examen, face à un jury de professionnels. L'objectif est aussi de les habituer au stress inhérent à la profession ainsi que de les préparer aux concours d'interprètes des grandes organisations internationales ;
- Evaluation intégrée en fin de master par un jury professionnel composé des enseignants, d'interprètes professionnels extérieurs à la formation et de représentants des services d'interprétation d'organisations internationales. L'évaluation se fait par des professionnels selon des critères en cohérence avec le référentiel d'acquis d'apprentissage (profil de sortie du diplômé) et les exigences du milieu professionnel, ce qui garantit la reconnaissance du diplôme par la profession.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

L'organisation du master en interprétation ne permet un échange à l'étranger que dans certaines conditions, examinées au cas par cas par les responsables du programme.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Autres masters accessibles :

- Le [Master \[120\] en linguistique](#) est particulièrement bien indiqué comme autre master accessible après un master en interprétation
- Le [Master \[120\] en traduction](#)
- En outre, de nombreux masters UCL (masters 120, masters 60 ou de spécialisation) sont accessibles aux diplômés masters UCL. Par exemple :
 - le [Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable](#) (accès sur dossier)
 - le [Master \[120\] en études européennes](#)
 - les différents [Master \[60\] en information et communication](#) Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): [voir dans cette liste](#)
 - le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

Agrégation :

Au terme du master 120, l'étudiant peut accéder à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres modernes, orientation germaniques\)](#) ou à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres modernes, orientation générale\)](#)

Pour plus d'informations sur les fonctions qui peuvent être exercées dans l'enseignement, cliquez ici (<http://www.enseignement.be/index.php?page=27705>)

Formation doctorale accessible :

École doctorale en Langues et lettres, Module Traductologie (<http://www.langues-et-lettres.frs-fnrs.be/index.php/modules-ed3/traductologie>)

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure	SSH/FIAL
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Sigle	FIAL
Adresse de l'entité	Place Blaise Pascal 1 - bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 48 50 http://www.uclouvain.be/fial
Site web	http://www.uclouvain.be/fial

Mandat(s)

- Doyen : Cédrick Fairon
- Directeur administratif de faculté : Bérengère Bonduelle

Commission(s) de programme

- Louvain School of Translation and Interpreting ([LSTI](#))

Responsable académique du programme: Jean-Pierre Colson

Jury

- Paul Deproost
- Tania Biondi
- Jean-Pierre Colson

Personne(s) de contact

- Fiorella Flamini, conseillère aux études: conseiller.etudes-fial@uclouvain.be